

# 50 ans d'indépendance en Afrique

## Un bilan politique chaotique

En 1960, 17 pays africains dont deux anglophones, le Nigéria et Somalie, naissent comme des États souverains, sujets de droit international et acteurs de la politique internationale. Mais cette accession à la souveraineté nationale et internationale qui a suscité l'espoir de la libération définitive du joug étranger s'est révélé un cauchemar pour beaucoup de ces nouvelles entités étatiques. Le basculement dans les conflits armés et l'instabilité politique constituent des signes que l'Afrique n'est probablement pas libérée. En 2010, nombre de ces pays célèbrent leur cinquantième anniversaire dans la violence et le chaos politique. Percées comme des conflits nouveaux, les guerres qui ravagent l'Afrique actuellement sont possiblement le résultat de la mauvaise gestion de la souveraineté, de la mal gouvernance des affaires publiques et des ressources de l'État. Cette situation est subtilement exploitée par les puissances étrangères à leur profit.



**COFFI DIEUDONNÉ ASSOUVI**

candidat au doctorat en études internationales  
université Laval  
coffi-dieudonne.assouvi.1@ulaval.ca

L'accélération du processus de la mondialisation modifie en profondeur les rapports de force et les registres de puissance. L'ancienne lecture interétatique et géopolitique du monde échoue à expliquer les recompositions en cours car les transformations de la guerre ou les nouveaux conflits ne peuvent être comprises sans intégrer la combinaison particulière des facteurs économiques, sociaux, sociétaux et politiques. États défaillants, chaos social, combat sans issue du faible contre le fort, des États contre des réseaux ou groupes armés non étatiques, le monde est devenu plus incertain, plus dangereux, plus instable qu'il ne l'était.

En effet, la conception classique de la guerre présente celle-ci comme le jeu normal entre États souverains ne résiste plus à l'avènement de nouvelles formes de conflits dont les acteurs ne sont plus nécessairement des entités souveraines, mais plus des belligérants transétatiques, des groupes armés non étatiques contre les forces gouvernementales. Certes, les conflits interétatiques n'ont pas disparu mais ils ne constituent plus la forme dominante de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle. Les conflits infra-étatiques sous forme de guerres civiles, d'insurrections, ou de révolutions violentes ont des allures internationales : les conflits locaux à impact international s'imbriquent de façon complexe dans les relations internationales.

### La persistance des conflits armés en Afrique

L'Afrique n'échappe pas à ces nouveaux conflits, mais elle présente la particularité qu'au lendemain des indépendances des États africains, la plupart ont connu les affres des guerres civiles, ou des mouvements de groupes armés qui ont conduit à des coups d'État. Mais derrière ces conflits relatifs à la conquête du pouvoir se dressent des motivations tout à fait inavouables : la capture des richesses et des ressources du sous-sol (diamant, pétrole, uranium). Dans ces guerres de prédation, où s'ins-

tallent et se reproduisent des économies et sociétés de guerre, les États voisins peuvent trouver quelque intérêt.

Les nouveaux conflits internationaux, internes aux États mais aux ramifications régionales et internationales, frappent d'abord les populations civiles. L'instrumentalisation des différences ethniques, religieuses, économiques et sociales par les seigneurs de la guerre et entrepreneurs de conflits brouille la perception des causes et la distinction entre civils et militaires. L'impact international de ces conflits opposant rebelles et gouvernements se mesure à l'aune de l'implication des puissances étrangères (enjeux des matières premières), de l'instabilité et de l'insécurité internationales mais aussi des désastres humanitaires qui obligent la communauté internationale à intervenir pour le sauvetage des populations civiles et à s'impliquer dans la résolution de ces guerres qui s'enlisent de plus en plus.

En effet, les populations prises en otage, sont soit enrôlées de force, soit objet de privations alimentaires et de soins de santé, de massacres, d'épurations ethniques, voire de génocides ou de mutilations. Les combats, outre les restes d'armes de la guerre froide et celles issues de trafics mondiaux rendent inopérant tout embargo sur les armes.

Si l'Afrique est grandement touchée par les conflits et l'instabilité politique, force est de reconnaître que la conflictualité s'est cristallisée dans certains pays. En 2010, le spectre des conflits continue de hanter, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, la République Démocratique du Congo, le Togo, la Somalie et le Tchad. La région la plus conflictuelle demeure la corne de l'Afrique. Risques d'attentats, piraterie, terrorisme, crises, conflits et tensions affectent cette région complexe située au carrefour des mondes arabe, africain et asiatique.

Les conflits armés en Afrique résultent ainsi à la fois de la résurgence des référents identitaires ethniques, religieux ou nationalistes, de la faillite de l'État de droit et des souverainetés en déshérence, des immixtions des puissances régionales et internationales, et d'une montée en puissance des organisations criminelles internationales. Les guerres de rareté autour des ressources (eau, pétrole, diamant, etc.) se combinent avec les guerres de frontières ou d'influence. On note une accentuation de nouvelles formes de violence avec l'extension de la piraterie maritime le long des côtes somaliennes et dans le Golfe de Guinée, ou le MEND (mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger) au Nigéria. Le Tchad n'a pas cessé d'être le théâtre d'affrontements entre les forces gouvernementales et le regroupement des forces rebelles de l'Union des forces de résistance (UFR), sous la responsabilité du neveu d'Idriss Deby, Timan Erdmi et du général Mahamat Nouri, soutenu par le Soudan.

Ces conflits en Afrique, en raison de leur menace à la paix et la sécurité internationales, des enjeux de matières premières pour les puissances étrangères et des drames humanitaires qui s'y perpétrent, ne sauraient laisser la communauté internationale indifférente.

15 des 40 opérations de maintien de paix des Nations unies en cours actuellement dans le monde, se déroulent en Afrique.

### Le rôle ambivalent de la communauté internationale dans les conflits en Afrique

La persistance des conflits africains illustre la relative impuissance de la communauté internationale et de l'ONU à mettre fin aux conflits internes qui menacent la paix et la sécurité internationales et portent atteinte aux droits de l'homme.

Les initiatives de paix n'empêchent pas les rebelles et les forces gouvernementales de commettre des carnages dans les pays concernés. Selon Mabire, la continuation de ces situations chaotiques puise son origine dans les agissements des membres de la communauté internationale. La multiplication des initiatives de paix a en effet eu pour résultat de brouiller les cartes et de permettre aux forces en présence de tergiverser et de camper sur leurs positions. La communauté internationale a également contribué à instrumentaliser les différents processus de paix ou les acteurs. Ainsi, on voit l'Égypte, la Libye, l'Érythrée, le Sénégal, les États-Unis, la Chine, l'Union européenne, l'Union africaine, l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), l'Organisation des Nations-unies dépêcher des médiateurs ou lancer des initiatives de paix sur le continent.

Ces tentatives de règlement des crises ont jusqu'à présent joué en faveur d'un

prolongement des conflits. A qui profitent donc ces conflits? Au Tchad, en RDC et ailleurs en Afrique, les Occidentaux et la Chine se livrent malheureusement à des rivalités dans le secteur pétrolier.

Mais la persistance des conflits inter-pelle également et de façon spécifique l'Union Africaine (UA).

### Les initiatives de l'UA en matière de prévention et de gestion des conflits en Afrique

En plus de sa participation aux opérations de paix de l'ONU sur le continent africain, l'UA se mobilise de plus en plus pour gérer les guerres africaines.

Face à l'ampleur des conflits qui déstabilisent et freinent le développement de l'Afrique dans son ensemble, l'organisation panafricaine a décidé, en plus de toutes ses initiatives antérieures, de prendre en 2009 des mesures plus énergiques. Ainsi, les dirigeants africains ont adopté le 2 septembre 2009, lors d'une session spéciale de l'Union Africaine (UA) qui s'est tenue à Tripoli en Libye, à la veille du 40<sup>e</sup> anniversaire de la révolution libyenne, un plan d'action de gestion des crises en Afrique (plan d'action n°16519). Ce plan d'action qui comporte 17 points, consacre la volonté des dirigeants africains de s'impliquer plus résolument dans le règlement des conflits. Il est une invite à tous les chefs d'État et de gouvernement à redoubler d'efforts pour réduire les zones de conflictualité sur le continent. L'Afrique a également commencé à s'impliquer dans la gestion des conflits, à travers son Conseil de paix et de sécurité (CPS).

De même, l'UA a commencé en 2009 une réflexion sur la mise en place d'une convention africaine de protection des personnes déplacées à l'intérieur du territoire de l'État dont elles sont ressortissantes du fait de la guerre (l'Afrique abrite 1/3 des déplacés internes du monde). C'est la première initiative du genre dans le monde pour combler le vide juridique dont sont victimes des déplacés alors que les réfugiés sont protégés par la convention de Genève relative au statut des réfugiés en date du 28 juillet 1951.

Il est donc à souhaiter que ces élans ne soient plus ralentis par des considérations politiques et politiques.

Les origines de ces conflits sont à rechercher dans la mauvaise gestion du pouvoir et des ressources de l'État au lendemain des indépendances des États africains.

Ces pays sortiront de la pauvreté et de la stagnation économique lorsqu'ils réussiront à se libérer des forces internes et externes qui les contraignent au cercle infernal de l'assistanat et la misère.